

Indice mensuel des Prix à la Consommation - Ensemble des ménages (hors tabac)	Août 2021
	106,21

N° Tarif	Nature de l'occupation	Tarifs 2022 en € H.T.	Unité (par an) sauf disposition contraire
<b>E</b>	<b>occupation Terre-plein portuaire</b>		
F1-1	tarif ordinaire	13,93	/ m <sup>2</sup>
F1-2	tarif ordinaire - Minimum de perception	135,05	/ m <sup>2</sup>
F2-1	tarif commercial	22,78	/ m <sup>2</sup>
F2-2	tarif commercial - Minimum de perception	266,96	/ m <sup>2</sup>

Gratuité et abattement	
	La gratuité pourra être accordée dans les conditions et pour les motifs exposés à l'article L 2125-1 du CGPPP.
Redevance variable	
	La Région prévoit la possibilité d'appliquer une part variable de redevance au vu du chiffre d'affaires du bénéficiaire d'une AOT en fonction d'une assiette et selon une fourchette haute et basse : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en deçà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires</li> <li>- au-delà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires</li> </ul>